



# Guide de la rentrée scolaire **2025-2026**

# Édito

Dans ses 142 écoles publiques, la Ville de Nantes accueille chaque année 20 000 enfants. Afin que chaque temps de l'enfant contribue activement à sa réussite éducative, la Ville s'attache à faire vivre en cohérence son projet éducatif de territoire « Bien grandir à Nantes » avec l'Éducation Nationale et les acteurs associatifs. Notre ambition vise à permettre à chaque enfant sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires de s'épanouir, de s'émanciper, en lui donnant des clés pour accéder aux savoirs fondamentaux, construire son parcours, se construire en tant que citoyen et se préparer à un monde en transition.

**Notre ambition vise à permettre à chaque enfant [...] de s'épanouir, de s'émanciper, en lui donnant des clés pour accéder aux savoirs fondamentaux.**

Pour mener un projet éducatif à la hauteur de nos ambitions, nous faisons de l'éducation le premier budget municipal avec l'objectif de mener la bifurcation écologique jusque dans les écoles et donc d'offrir à nos enfants des cadres plus agréables à vivre en toute saison. Avec 9 nouvelles écoles, 23 extensions réhabilitations menées sur la période 2017-2026 et 52 cours réinventées, les investissements sont sans précédent.

Parce que répondre au défi climatique passe aussi par une alimentation de qualité pour tous, la transformation de la restauration scolaire s'intensifie de jour en jour avec 43 % de produits bio, des menus moins carnés, la valorisation des déchets alimentaires ou encore la disparition du plastique. Soucieuses de garantir l'accès de tous les enfants au service de restauration, nous proposons une tarification différenciée pour une meilleure justice sociale et ainsi préserver le pouvoir d'achat des familles.

Le service public de l'éducation à Nantes contribue aussi à protéger dès l'enfance les Nantaises et les Nantais en garantissant l'inclusion, en déployant un service de santé scolaire municipal et en favorisant le développement des pratiques sportives au quotidien, y compris en favorisant les déplacements à pied et à vélo aux abords des écoles.

Nous sommes enfin convaincues que la réussite éducative ne peut être effective sans ouverture aux autres et au monde. Dans ce but, nous déployons, avec les acteurs du territoire, une offre innovante d'activités sur le temps scolaire : grâce aux classes de découvertes, aux centaines de propositions d'activités artistiques et culturelles ou au parcours nature, nous donnons les clés pour inventer de nouvelles voies.

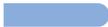
Ce guide pratique vous permettra de découvrir le fonctionnement des écoles et l'offre de service public proposée aux enfants et aux familles pour bien grandir à Nantes.

**Johanna ROLLAND**  
Maire de Nantes

**Ghislaine RODRIGUEZ**  
Adjointe à la maire, déléguée à l'éducation, réussite éducative et restauration scolaire

# Guide de la rentrée scolaire **2025-2026**

## Sommaire

Les inscriptions scolaires	4	
L'accueil des enfants en première année de maternelle	6	
Une journée type à l'école	7	
L'équipe éducative	8	
Les accueils périscolaires	10	
La restauration scolaire	12	
Les accueils de loisirs des mercredis et des vacances scolaires	14	
Les activités éducatives à l'école	17	
La santé à l'école	20	
L'accueil des enfants en situation de handicap	21	
Les parents à l'école	22	
Le soutien à la parentalité	24	
La réussite éducative	25	
Bien grandir à Nantes	26	
La transformation des écoles	27	

**Si votre enfant entre en maternelle en septembre 2025  
ou qu'il change d'école suite à un déménagement,  
il faudra l'inscrire à l'école entre le 10 février et le 16 mai 2025.**



**1**

## Deux solutions s'offrent à vous



En ligne sur

**NANTES**  **SERVICES.FR**

rubrique  
éducation-périscolaire



À l'accueil scolaire et périscolaire  
de la Ville de Nantes  
sur rendez-vous au

**02 40 41 94 42**

**Vous n'avez pas à attendre  
l'ouverture des inscriptions pour  
prendre rendez-vous.**

**Si votre enfant est déjà inscrit à l'école et que vous ne changez  
pas d'adresse, aucune démarche ne sera à effectuer :  
les réinscriptions sont automatiques.**

Si votre enfant a 2 ans révolus, son inscription est possible uniquement  
dans certains quartiers prioritaires et sous réserve de validation  
par la direction d'école.

## 2

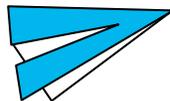
### Les documents à fournir

- une copie de votre livret de famille** ou un extrait d'acte de naissance de votre enfant
- une attestation d'assurance habitation** de moins de 3 mois précisant votre adresse ou votre dernière quittance de loyer du bailleur social ou votre compromis de vente après délai de rétractation de 10 jours
- si vous êtes hébergé** : une attestation de responsabilité civile vie privée à votre nom et à l'adresse de la personne qui vous héberge, l'attestation d'hébergement sur l'honneur, disponible auprès de l'accueil scolaire et périscolaire, remplie par la personne qui vous héberge, une copie de sa pièce d'identité et de son attestation d'assurance habitation de moins de 3 mois
- si vous êtes allocataire de la CAF Loire-Atlantique** : votre numéro d'allocataire
- si votre enfant était déjà scolarisé dans une autre école en 2024-2025** : un certificat de radiation de cette école
- si vous êtes divorcé ou séparé** : le jugement ou à défaut une attestation sur l'honneur signée des deux parents précisant l'autorité parentale et le mode de garde mis en place pour votre enfant

## 3

### Finalisation de l'admission

Une fois votre demande d'inscription acceptée, vous recevrez un certificat par courrier. **Il vous faudra alors contacter la direction de l'école pour finaliser l'admission de votre enfant.**



### Connaître votre école de rattachement

Selon le principe de la carte scolaire, votre enfant est rattaché à une école précise déterminée par votre adresse. Pour connaître votre école de rattachement, à partir du 10 février 2025,

rendez-vous sur

**NANTES**  **SERVICES.FR**  
rubrique  
éducation-périscolaire

ou

contactez

**ALL●NANTES**  
**02 40 41 9000**

# L'accueil des enfants en première année de maternelle

La rentrée scolaire est un temps fort dans la vie des familles. Différents dispositifs ont été mis en place pour garantir un accueil adapté aux enfants en maternelle :

- La formation des équipes de la Ville et des équipes d'animation aux spécificités de l'accueil des tout-petits.
- Autant d'ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) que de classes au sein de chaque école maternelle.
- La création d'une malle ludique adaptée aux tout-petits pour les accueils périscolaires.
- Le dispositif « passerelle » permettant aux enfants d'aller à l'école dès 2 ans, dans certains quartiers prioritaires. Il facilite l'accueil des tout-petits en s'adaptant au rythme de chaque enfant.

**2 995** 

**enfants scolarisés**

en petite section  
dans les écoles publiques  
nantaises



## La charte maternelle

La charte d'accueil du jeune enfant et de sa famille à l'école maternelle et en accueil de loisirs est un cadre de référence utile aux professionnels de l'école pour travailler en collaboration et assurer une continuité éducative sur l'ensemble des temps d'accueil de l'enfant (classe, périscolaire et accueil de loisirs), en respectant au mieux le rythme des enfants.



**Télécharger  
la charte  
en scannant  
ce QR code.**



**Découvrez  
en vidéo,  
à hauteur d'enfants,  
une journée  
à l'école maternelle.**

# Une journée type à l'école\*

Au sein des écoles publiques nantaises, la semaine d'école est de 4,5 jours : lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi.

	<b>À partir de 7h35</b>	Début de l'accueil périscolaire
	<b>8h45 &gt; 10h</b>	Classe
	<b>10h &gt; 10h15/30</b>	<b>Maternelle</b> : Récréation de 30 minutes <b>Élémentaire</b> : Récréation de 15 minutes
	<b>10h15/30 &gt; 11h55</b>	Classe
	<b>11h55 &gt; 13h55</b>	Pause méridienne (repas et jeux libres ou sieste)
	<b>13h55 &gt; 16h</b>	<b>Maternelle</b> : sieste pour les enfants dormeurs ou temps calme puis classe <b>Élémentaire</b> : classe
	<b>16h &gt; 16h30</b>	Accueil périscolaire gratuit
	<b>16h30 &gt; 18h30</b>	Accueil périscolaire payant Départ possible à partir de 17h30



\* Les horaires peuvent varier de quelques minutes d'une école à l'autre, en fonction des projets pédagogiques et particularités.  
Retrouvez les horaires exacts de votre école sur l'application Nantes Métropole dans ma poche.

- Encadré par le personnel de l'Éducation Nationale
- Sous la responsabilité du personnel d'animation de Léo Lagrange Animation

# L'équipe éducative

Aux côtés de l'équipe enseignante, de nombreux professionnelles et professionnels éducatifs et d'animation interviennent tout au long de la journée à l'école.

## 1 Les directions d'école

sont responsables du bon fonctionnement de l'école, des relations avec les parents, de l'animation de l'équipe pédagogique lors du temps scolaire.

## 2 L'équipe enseignante

est responsable de sa classe et peut s'appuyer sur l'expertise des enseignants et psychologues du RASED<sup>1</sup>.

## 3 Les accompagnantes et accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH)

accompagnent les enfants en situation de handicap dans leur quotidien, leurs apprentissages et leur socialisation lors des temps de classe et sur la pause méridienne.

## 4 Les directions des accueils périscolaires (DAPS) ou des accueils extrascolaires

encadrent les équipes d'animation.

## 5 Les animatrices et animateurs d'accueils périscolaires ou de loisirs

organisent les activités sur les temps périscolaires (matin, midi, soir) et/ou extrascolaires (mercredi après-midi et vacances scolaires) en fonction de l'âge et des besoins des enfants.



## 11 Des intervenantes et intervenants municipaux

(éducatrices et éducateurs sportifs municipaux, personnels du conservatoire, jardinières et jardiniers, bibliothécaires) participent régulièrement au projet pédagogique de l'école en animant des activités pendant le temps scolaire et en lien avec l'enseignant ou pendant les temps périscolaires.

## 10 L'équipe pluridisciplinaire du pôle santé globale de l'enfant

(médecins, infirmières et infirmiers, assistants et assistantes sociales scolaires) assure la santé scolaire des enfants de GS au CM2, par délégation de l'Éducation Nationale.

## 9 Les responsables de site

organisent, dirigent et contrôlent au quotidien, l'entretien des locaux, la restauration et contribuent à la mise en œuvre du projet éducatif de territoire. Leur mission est notamment d'encadrer l'ensemble des agents municipaux travaillant sur le site.

## 8 Les ATSEM<sup>2</sup>

aident l'équipe enseignante à l'école maternelle dans la mise en œuvre des activités pédagogiques, accompagnent les enfants dans leur quotidien<sup>3</sup>. Leur mission est également d'encadrer les enfants sur les temps périscolaires<sup>4</sup>.

## 7 Les Agents d'entretien et de restauration (AER) et les Agents techniques de restauration (ATR)

préparent les repas et la salle de restauration où sont accueillis et accompagnés les enfants. Leur rôle est notamment d'assurer le bon entretien des locaux scolaires et périscolaires.

## 6 Les concierges

présents dans les écoles élémentaires, assurent le bon fonctionnement de l'école par l'accueil des enfants et des professionnels, la réception des livraisons, l'entretien des cours d'écoles et sanitaires, et les petits travaux d'entretien.



<sup>1</sup> Réseau des aides spécialisées pour les enfants en difficulté. <sup>2</sup> Agents territoriaux spécialisés en école maternelle.

<sup>3</sup> Habillage, déshabillage, hygiène, passage aux toilettes, change, premiers soins infirmiers. <sup>4</sup> Accueil du mercredi midi ou du soir.

# Les accueils périscolaires

Vos enfants peuvent être accueillis régulièrement ou ponctuellement le matin avant la classe, le midi et/ou le soir. La Ville de Nantes a confié à Léo Lagrange Animation la gestion et l'animation de cet accueil pour les écoles publiques nantaises.



## LE MATIN

Du lundi au vendredi

Ouverture 1 heure avant le début de la classe. Possibilité de déposer son enfant à tout moment.

**Activités calmes :** jeux d'éveil, lecture, dessin, jeux de société... En fonction de l'heure d'arrivée : petit-déjeuner.

**Tarif :** entre 0,37 € et 3,70 €



## LE MIDI

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Repas et activités éducatives.

Pour les plus petits : un temps de sieste ou un temps calme.

**Tarif :** entre 0,85 € et 7,21 €

### Le mercredi midi

**Horaire :** Une demi-heure après la classe, un accueil sans restauration est proposé.

**Tarif :** Gratuit



## LE SOIR

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

**De 16h00 à 16h30**

Un temps de détente après la classe

**Tarif :** Gratuit

**De 16h30 à 18h30**

Goûter (à fournir par vos soins) et activités éducatives

### En maternelle :

Activités individuelles ou collectives.

### En élémentaire :

- de 16h30 à 17h30 : activités éducatives (culturelles, sportives ou citoyennes).
- à partir de 17h30 : un temps d'aide au travail personnel (devoirs...).

**Tarif :** entre 0,37 € et 3,96 €



## En pratique

### UNE INSCRIPTION SIMULTANÉE AVEC L'INSCRIPTION SCOLAIRE

Une fois inscrit à l'école, votre enfant peut fréquenter les accueils périscolaires de manière ponctuelle ou régulière. (sous condition d'avoir complété la fiche de renseignement périscolaire à remettre à l'équipe périscolaire).

### AUCUNE RÉSERVATION PRÉALABLE

À votre arrivée le matin, vous devez inscrire votre enfant à l'accueil du midi et du soir (y compris pour l'accueil gratuit), auprès de l'enseignant, l'ATSEM ou l'équipe d'animation.

### LES TARIFS

Les tarifs sont identiques quelle que soit la durée de l'accueil, et calculés en fonction de votre quotient familial.

### UNE FACTURE TOUS LES 2 MOIS

Une première facture est envoyée en décembre, puis tous les deux mois. Si le numéro d'allocataire CAF n'a pas été transmis au moment de l'inscription scolaire, un dossier tarifaire est envoyé aux familles concernées en août.

Il est conseillé de le compléter, même si l'enfant ne fréquente pas les accueils périscolaires dans l'immédiat.

En cas de changement de votre situation familiale en cours d'année (séparation, licenciement, maladie grave, décès, arrivée d'un enfant), le nouveau quotient familial doit être demandé à la CAF, puis transmis à [accueil-periscolaire@mairie-nantes.fr](mailto:accueil-periscolaire@mairie-nantes.fr) ou via le e-service « gérer mon dossier périscolaire » pour bénéficier de tarifs adaptés.

**Pour connaître les tarifs,  
rendez-vous sur  
[eservices.nantesmetropole.fr/  
education-periscolaire](https://eservices.nantesmetropole.fr/education-periscolaire)**



# La restauration scolaire

Tout en maintenant des tarifs adaptés aux situations familiales, la Ville de Nantes agit en faveur d'une alimentation saine et responsable : elle développe ses approvisionnements locaux, bio et poursuit son engagement pour sortir du plastique et lutter contre le gaspillage alimentaire.

## DES MENUS CONSULTABLES SUR L'APPLICATION NANTES DANS MA POCHE

Conçus par des professionnels (cuisine, diététique...), dans le respect des recommandations nutritionnelles, les menus sont validés par la commission restauration tous les 2 mois. Ils sont affichés devant le portail de l'école, consultables sur [metropole.nantes.fr/menus-cantine](https://metropole.nantes.fr/menus-cantine) et dans l'application Nantes dans ma Poche.

## 2 MENUS VÉGÉTARIENS PAR SEMAINE

Les plats végétariens servis à la cantine sont variés : croque fromage, lasagnes végétales, curry de légumes, pâtes à la bolognaise végétale, tortilla aux pommes de terre...

Ils sont équilibrés et cuisinés avec des légumes secs et des céréales qui permettent d'apporter des fibres et des protéines.



14 321

repas servis  
par jour en moyenne  
dans



89 restaurants scolaires



43 %  
de produits bio  
servis dans les  
restaurants scolaires



### DES REPAS ALTERNATIFS SANS SURCÔÛT

- **Une alternative végétarienne pour les jours où de la viande est au menu.** Choisissez l'option végétarienne au moment de remplir la fiche de renseignement périscolaire Léo Lagrange Animation en début d'année scolaire (ou en cours d'année, en cas de changement d'école pendant l'année scolaire).
- **Une version adaptée des repas pour les enfants souffrant d'allergies alimentaires ou de pathologies, comme le diabète.** Demandez la mise en place d'un PAI (projet d'accueil individualisé), en contactant le pôle santé globale de l'enfant au 02 40 41 90 39.

### UNE SERVIETTE MARQUÉE AU NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT

Pour lutter contre le gaspillage du papier, votre enfant doit apporter une serviette en tissu dans une trousse ou une pochette.

**5**   
**tonnes**  
**de papiers**  
économisées



# Les accueils de loisirs des mercredis et des vacances scolaires

Les enfants peuvent profiter d'un accès aux loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires. En plus des accueils de loisirs confiés à l'Accoord, la Ville de Nantes soutient de nombreux acteurs associatifs de l'enfance.



## LE MERCREDI

(à l'accueil de loisirs Accoord rattaché à l'école de votre enfant).

### • Après la classe et jusqu'à 17h30

Transport jusqu'à l'accueil de loisirs (lorsque celui-ci n'est pas situé dans les bâtiments de l'école), repas du midi, sieste pour les plus petits, activités adaptées aux âges des enfants (éveil, sciences, sport, cuisine, bricolage...) et goûter.

**Inscription** : Entre le 10 et 13 juin 2025 pour toute l'année scolaire 2025-2026.

**Tarif** : Entre 1,98 € et 18,87 € la demi-journée (repas et goûter inclus).

### • De 17h30 à 18h30

Accueil périsoir.

**Tarif** : Entre 0,40 € et 3,84 € en supplément du tarif demi-journée.

## LES VACANCES SCOLAIRES

(à l'accueil de loisirs Accoord de votre choix dont les centres grand air).

### • Dès 7h30,

Accueil périmatin proposé par certains centres.

**Tarif** : Entre 0,40 € et 3,84 € en supplément du tarif journée.

### • Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

**Inscription** : 5 semaines avant le début des vacances. Inscriptions pour toute une semaine ou à la journée.

**Tarif** : Entre 2,84 € et 29,35 € la journée (repas et goûter inclus)

### • De 17h30 à 18h30

Accueil périsoir.

**Tarif** : Entre 0,40 € et 3,84 € en supplément du tarif journée.

# En pratique

## LA CRÉATION D'UN DOSSIER FAMILLE

Pour pouvoir inscrire votre enfant aux accueils de loisirs Accoord, il faudra :

- créer un numéro de dossier famille dans le centre Accoord le plus proche de chez vous ou via le formulaire de contact, en page d'accueil du site [www.accoord.fr](http://www.accoord.fr),
- créer votre dossier sur Nantes E-services rubrique accueils de loisirs Accoord.  
En cas de difficultés pour renseigner votre dossier en ligne, contactez l'Accoord.

## L'INSCRIPTION ET L'ANNULATION D'UNE RÉSERVATION

- Pour le mercredi, les inscriptions ouvrent en juin et sont accessibles, en ligne, tout au long de l'année scolaire sur Nantes eServices. Il est possible d'annuler gratuitement une réservation (jusqu'à 13 jours avant). Passé ce délai, la réservation est facturée. Les places libérées sont réservables, à tout moment, sur Nantes eServices.
- Pour les vacances scolaires, si vous êtes déjà connu des services de l'Accoord, vous recevez un email avant chaque période d'inscription précisant les dates. Il est aussi possible de bénéficier d'un accompagnement en s'adressant à l'un des 22 secrétariats de l'Accoord.

## LES TARIFS

Les tarifs sont valables du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre et varient en fonction de votre quotient familial.

**Pour les connaître, rendez-vous sur [www.accoord.fr/simulateur](http://www.accoord.fr/simulateur)**

## PREMIERS PAS À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Pour accueillir au mieux les tout-petits, vous pouvez échanger, en amont avec l'équipe du centre Accoord, sur la venue de votre enfant, envisager une période d'adaptation et leur donner toute information utile liée aux besoins spécifiques de votre enfant et/ou visiter l'accueil de loisirs.

### EN SAVOIR PLUS SUR L'ACCOORD



Inclusion, participation des enfants, éducation aux médias, transition écologique... L'Accoord défend un projet éducatif qui se décline dans chaque accueil de loisirs.

**Pour en savoir plus sur son projet et/ou retrouver les coordonnées de votre centre Accoord, rendez-vous sur [www.accoord.fr](http://www.accoord.fr) ou au 02 40 74 02 52.**

## LOISIRS AU GRAND AIR ACCOORD

- **4 centres grand air financés par la Ville, sur Nantes** ou en proximité immédiate, afin de permettre aux enfants de profiter d'activités en pleine nature. Dès que les conditions météorologiques le permettent, les équipes d'animation proposent des activités sportives et de jeux coopératifs en extérieur. Le transport jusqu'aux centres grand air est assuré depuis des points de ramassage à Nantes.
- **Plus de 25 destinations** pour tous les jeunes âgés de 4 à 17 ans et financées par la Ville, permettent de tester de nouvelles activités. En bord de mer, en forêt ou encore à l'international, la durée d'un séjour varie entre 3 et 15 jours selon l'âge.



**1 600**  
**enfants et jeunes**  
partis en séjour pendant  
les vacances scolaires

## DE NOMBREUX ACTEURS MUNICIPAUX ET ASSOCIATIFS

En plus des accueils de loisirs de l'Accoord, l'Animation Sportive Municipale (ASM), Séquoia et les équipements culturels nantais proposent le plein d'activités sportives, éducatives et ludiques, gratuitement aux jeunes de 6 à 17 ans.

La Ville subventionne également une offre associative riche et variée, par des aides directes comme pour les centres de loisirs (Loisirs Pluriels, Regart's, Mom'Nantes, Corto Loisirs...) et/ou par de la mise à disposition gratuite de locaux (amicales laïques, associations de quartier...).

**Plus d'informations sur**  
**[metropole.nantes.fr/ecoles](https://metropole.nantes.fr/ecoles)**





# Les activités éducatives

De nombreuses activités sont proposées lors des temps scolaires, périscolaires et de loisirs : arts, patrimoine, sciences et techniques, lecture et écriture, sports, nature et développement durable...

## L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Les enfants bénéficient, de la maternelle à la fin de l'élémentaire, d'un parcours d'éducation artistique et culturelle proposé par la Ville de Nantes en lien avec les projets d'école. Ils sortent aux spectacles, aux expositions, découvrent le patrimoine de la Ville et son histoire et participent à des ateliers artistiques (musique, cirque, danse etc). Ils rencontrent les artistes et découvrent les nombreux métiers de la culture (conservation, production, technique...).

Grâce à l'engagement de la Ville, les visites et ateliers sont gratuits dans de nombreux équipements culturels (musées, le Château, le Muséum, aux Archives, bibliothèques, Conservatoire, Séquoia, Centre ressources Ville...), et le tarif des spectacles ou au cinéma est plafonné à 5 € par enfant pour l'école (1 € en quartier prioritaire). Enfin, tous les transports sont pris en charge par la Ville.

## LES BIBLIOTHÈQUES

Sous l'impulsion de l'équipe enseignante, chaque classe peut être accueillie dans la bibliothèque la plus proche de l'école pour écouter des histoires, découvrir les collections et les coulisses de la Bibliothèque municipale, et emprunter des livres. Ouvertes à tous et totalement gratuites, les huit bibliothèques et médiathèques de Nantes accueillent parents et enfants toute l'année, et proposent des prêts (livres, CD, instruments de musique, boîtes à histoire...) ainsi que des ateliers et services numériques.

**1 300**   
**actions d'éducation**  
artistique et culturelle par an

## LE CONSERVATOIRE

3 écoles accueillent des classes à horaires aménagés musique ou danse (école Louise Michel, Jacques Tati et Urbain Le Verrier) et les écoles Alain Fournier, Jean Zay, Lucie Aubrac et Plessis Cellier bénéficient du rayonnement du conservatoire de Bellevue.

**Plus d'informations sur**  
**[conservatoire.nantes.fr](https://conservatoire.nantes.fr)**  
**[bibliotheque.nantes.fr](https://bibliotheque.nantes.fr)**

## LE SPORT À L'ÉCOLE

Le programme de l'Éducation Nationale prévoit 3 heures d'éducation physique et sportive par semaine, sous la responsabilité de l'enseignant. Les 80 éducateurs sportifs de la Ville de Nantes interviennent en soutien de l'équipe enseignante dans les écoles élémentaires publiques, principalement en CM1 et CM2 et proposent :

- des séances d'EPS co-construits,
- des séances pour apprendre à nager pour tous les enfants entre le CP et le CM1,
- des séances pour apprendre à rouler à vélo auprès des CM1-CM2,
- des activités sportives organisées dans les accueils périscolaires du soir.

Inscriptions auprès des éducateurs sportifs municipaux dans les gymnases.



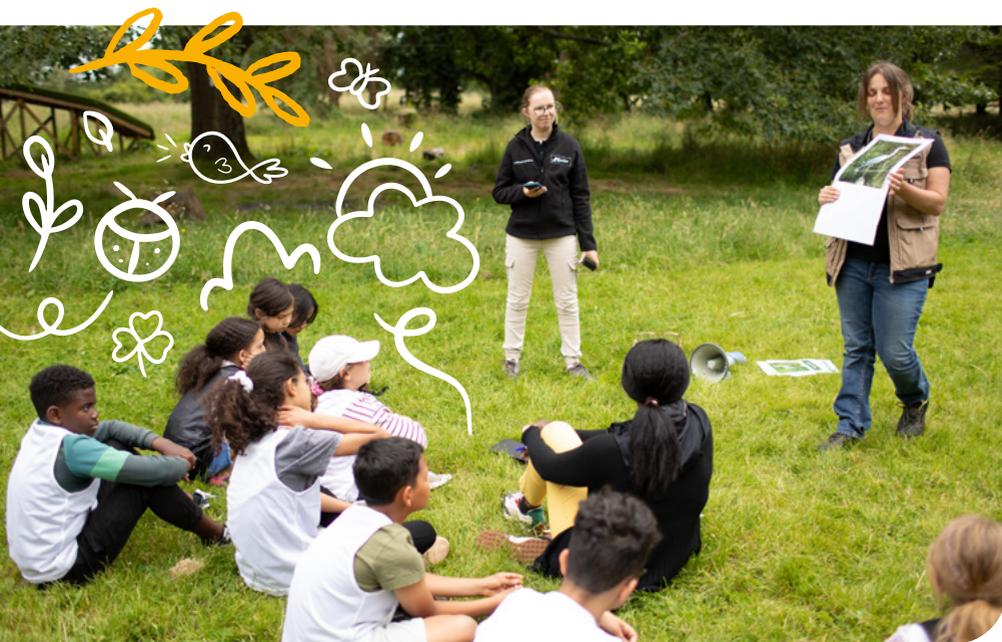
L'Animation Sportive Municipale, ce sont aussi des activités sportives gratuites durant les vacances scolaires ainsi que les lundi, mardi, jeudi et vendredi soirs après l'école et le mercredi après-midi dans 9 gymnases des quartiers prioritaires. Ces activités sont sur inscription dans les gymnases, au début de chaque trimestre, en septembre, janvier et avril.

## LES ACTIVITÉS NATURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis septembre 2024, la Ville de Nantes a créé le « parcours nature » : les enfants bénéficient sur le temps scolaire, de 10 expériences sensibles en lien avec la nature tout au long de leurs années de maternelle et d'élémentaire au travers de sorties nature (visites de la ferme pédagogique, des serres du jardin des plantes...), de découvertes des espaces extérieurs, d'expériences immersives sur les thèmes de l'eau, de la biodiversité, de la faune et de la flore, des écosystèmes, des paysages et du jardinage.

**1 600** 

**animations par an**  
dans le cadre du parcours nature.



## LA SCIENCE ET L'ENVIRONNEMENT

Équipement de la Ville de Nantes dédié à la découverte, à l'expérimentation scientifique et environnementale, Séquoia propose des activités aux enfants lors des temps scolaires, périscolaires et des ateliers gratuits parents-enfants à chaque période de vacances scolaires.

**Plus d'informations :**  
**[metropole.nantes.fr/sequoia](http://metropole.nantes.fr/sequoia)**  
**ou au 02 40 38 43 90**

## LES CLASSES DÉCOUVERTES

Chaque année, la Ville de Nantes propose un accompagnement financier au départ en classe de découvertes, sous conditions, pour des séjours en Loire-Atlantique et dans les départements limitrophes.

**1 085**   
**enfants**

ont bénéficié d'une aide financière de la ville de Nantes pour partir en classes découverte.

# La santé à l'école

De la grande section au CM2, la santé de votre enfant est suivie par la Ville de Nantes, par délégation de l'Éducation nationale.

## DES BILANS DE SANTÉ

- Un bilan de santé global dès 6 ans, est réalisé pour détecter d'éventuels troubles pouvant gêner les apprentissages et proposer des solutions.
- Un bilan de santé infirmier est effectué en CE2, pour s'assurer du bon développement physique et psychologique de l'enfant.
- Des consultations à la demande d'un parent ou de l'équipe pédagogique réalisées si l'enfant rencontre des difficultés.

## DES ACCOMPAGNEMENTS PERSONNALISÉS

Les parents peuvent être orientés dans leurs démarches liées à l'environnement scolaire (reconnaissance de handicap, accès au périscolaire...). En particulier, les enfants présentant un handicap ou une pathologie peuvent bénéficier d'une organisation spécifique ou un aménagement pour le bon déroulement de leur scolarité.

**Plus d'informations :**  
**Pôle santé globale de l'enfant**  
**Tél. : 02 40 41 90 39**  
**sante.scolaire@mairie-nantes.fr**  
**metropole.nantes.fr/**  
**sante-scolaire**

## J'APPRENDS LA SANTÉ

Des ateliers d'éducation à la santé sont organisés chaque année par l'infirmière scolaire, avec les enseignants, pour rendre l'enfant acteur de sa santé. Parmi les thématiques : gestion des émotions, prévention des violences, les écrans...

## DES ESPACES SANS TABAC DEVANT LES ÉCOLES

Depuis septembre 2024 et en partenariat avec la Ligue contre le Cancer, les abords de toutes les écoles de Nantes sont sans tabac, afin de dénormaliser le tabagisme et ouvrir la voie à une génération sans tabac.

**15**   
**médecins, 17 infirmières**  
**et infirmiers et 11 assistants**  
**sociales scolaires**

# L'accueil des enfants en situation de handicap

Les enfants en situation de handicap sont accueillis dans leur école de secteur ou dans une école disposant d'un dispositif spécifique « inclusion ».

Lors de l'inscription scolaire de votre enfant, il est conseillé de préciser son type de handicap, afin que la Ville de Nantes s'assure que les locaux de son école de secteur soient bien accessibles à votre enfant.

## Si votre enfant participe à l'accueil périscolaire et/ou à l'accueil du mercredi et des vacances scolaires,

un projet d'accueil personnalisé peut être défini avec les associations missionnées par la Ville de Nantes (Léo Lagrange Animation et l'Accord).

Chaque année, la Ville de Nantes et les associations chargées des missions d'accueil périscolaire et extrascolaire forment une partie de leurs équipes (ATSEM, équipe d'animation) à l'accueil des enfants à besoins particuliers.

**+120** 

## postes d'animateurs et animatrices inclusion,

financés chaque année par la Ville de Nantes sur le temps péri et extrascolaires.

**En savoir plus sur le parcours de scolarisation adapté au handicap de votre enfant : contactez l'assistante sociale de votre école ou la MDPH (Maison départementale des personnes en situation de handicap) au 02 28 09 40 50 ou [accueil.mdp@loire-atlantique.fr](mailto:accueil.mdp@loire-atlantique.fr)**

## DES DISPOSITIFS DE SCOLARITÉ INCLUSIVE

Sur orientation de la Maison départementale des personnes en situation de handicap (MDPH) et affectation de l'Éducation Nationale, votre enfant peut également être scolarisé dans :

- un dispositif ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire), présent dans 12 écoles nantaises, qui permet à des enfants en situation de handicap de suivre une scolarité dans une classe ordinaire avec des temps d'apprentissages adaptés à leurs besoins.
- un dispositif d'autorégulation (DAR) pour les enfants présentant un trouble du spectre de l'autisme
- une unité d'enseignement externalisée (UEE), aménagée dans 6 écoles nantaises, qui permet à des enfants scolarisés dans des établissements médico-sociaux partenaires de passer quelques heures en inclusion avec d'autres enfants de l'école.

# Les parents à l'école

Organisation de fêtes d'école, accompagnement de sorties, participation au conseil d'école... les parents d'élèves peuvent s'engager dans la vie de l'école et ainsi contribuer à la réussite scolaire et l'épanouissement des enfants. Tous les ans, en octobre, ils élisent leurs représentants.

- **Membres du conseil d'école :**  
ils peuvent notamment proposer à l'ordre du jour tout sujet de préoccupation parentale en lien avec la vie de l'école.



- Invités à participer à **différentes instances** organisées par la Ville de Nantes :  
les concertations lors des projets de travaux ou de réaménagement des cours d'école, les 5 commissions de restauration sur les menus, les comités usagers de l'Accoord, les comités périscolaires, des événementiels comme le festival du périscolaire, la journée mondiale de l'enfance ou le mois du Bien grandir à Nantes...

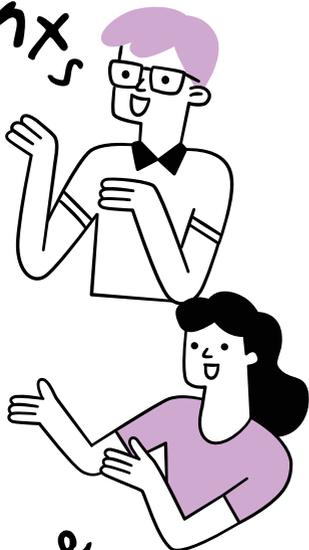




- **Les relais de l'ensemble des parents auprès de l'école :**

ils portent les préoccupations, attentes et retours exprimés par les familles.

Représentants



- **Des contacts privilégiés** sur les projets relatifs à leur école.

- **Des intermédiaires** entre les parents d'élèves, l'équipe éducative et la direction de l'école.

Représentants d'élève

**DEVENIR REPRÉSENTANT DE PARENT D'ÉLÈVE (RPE)**

Pour se présenter aux élections de représentants de parents d'élève, renseignez-vous auprès de la direction de votre école.



# Le soutien à la parentalité

La Ville de Nantes accompagne les parents dans l'exercice de leurs fonctions parentales et favorise les liens entre familles et professionnels.

## DES LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (LAEP)

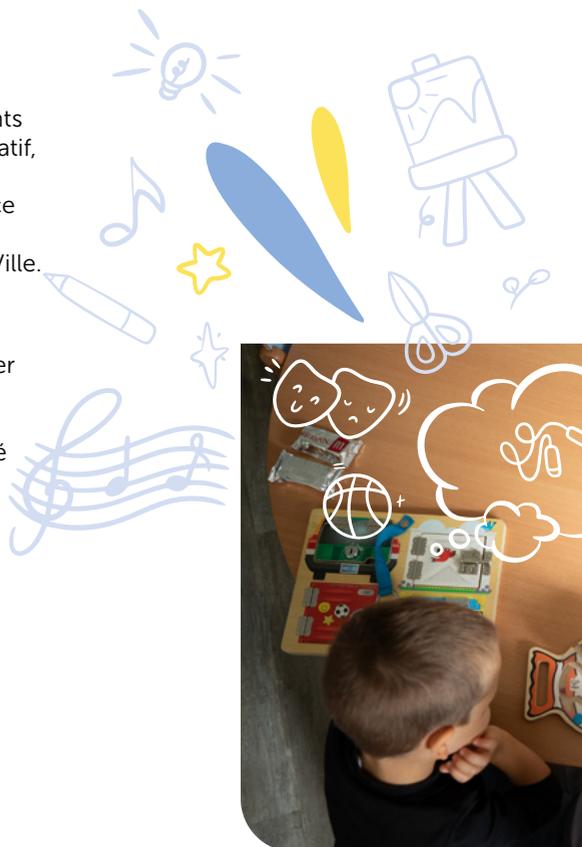
Pour accompagner les parents d'enfants de moins de 6 ans dans leur rôle éducatif, la Ville anime 3 lieux d'accueil enfants parents municipaux (LAEP) et cofinance avec la CAF, 5 LAEP associatifs au sein de tous les quartiers prioritaires de la Ville.

Les parents peuvent profiter d'un moment de jeu avec leur enfant, rencontrer d'autres parents et échanger avec les familles, des professionnels et des bénévoles. De nombreuses associations spécialisées en parentalité (Maison des familles, la Presqu'île, le lieu utile...), soutenues par la Ville de Nantes, peuvent également accompagner les parents.

## DES ASSISTANTS ET ASSISTANTES SCOLAIRES

Les assistants et assistantes sociales scolaires de la Ville peuvent guider les parents dans leurs questionnements ou difficultés (situation de handicap, besoin de répit parental, difficultés éducatives...)

**En savoir plus sur les lieux d'accueil parents-enfants : [metropole.nantes.fr/enfants-parents](https://metropole.nantes.fr/enfants-parents)**



495



enfants accueillis par an  
dans les 3 LAEP municipaux.

# La réussite éducative

Pour favoriser la réussite éducative et lutter contre le décrochage scolaire, la Ville propose le programme de réussite éducative (PRE) avec le soutien de l'État.

## UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Les enfants et jeunes de 2 à 16 ans des quartiers prioritaires peuvent être accompagnés par des intervenants de la Ville, à domicile ou en petit groupe, afin de favoriser leur épanouissement personnel et à développer la confiance en soi.



## 4 référents santé

ont notamment été recrutés pour faciliter l'accès aux soins des enfants vivant en quartiers prioritaires.

## UN SOUTIEN À L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Les associations, financées par la CAF et la Ville de Nantes, organisent un accompagnement à la scolarité (aide aux devoirs, organisation, confiance en soi) en petit groupe ou en individuel.

**648**   
enfants accompagnés  
dans le cadre du dispositif  
de réussite éducative



# Bien grandir à Nantes

La Ville de Nantes porte une ambition éducative forte, qui se traduit à travers son projet éducatif global de territoire (PEDT), co-construit avec l'Éducation nationale, la CAF et l'ensemble de la communauté éducative, et renouvelé en 2024 : « Bien grandir à Nantes ».

## Le PEDT est construit autour de 3 axes :

### 1 Réduire les inégalités sociales

- Accompagner les enfants en situation de handicap, ou avec des besoins particuliers
- Soutenir les apprentissages.
- Agir pour la mixité sociale.

### 2 Agir pour la santé et les conditions de vie des enfants

- Favoriser la santé des enfants et des jeunes, notamment la santé mentale.
- Accompagner et soutenir les parents dans l'exercice de leurs fonctions parentales et favoriser les liens entre familles et professionnels.
- Lutter contre les violences faites aux enfants et jeunes.
- Favoriser le lien des enfants au dehors et à la nature.

### 3 Développer les compétences clés des citoyens d'aujourd'hui et de demain.

- Développer les compétences psychosociales.
- Former à être des citoyens actifs.
- Favoriser la mixité, l'égalité entre les filles et les garçons, le droit à la différence et à la lutte contre les discriminations.
- Développer l'analyse critique, l'éducation aux médias, à l'information et au numérique.
- Développer l'autonomie des enfants.

En savoir plus sur le PEDT : [metropole.nantes.fr/projet-educatif-global](https://metropole.nantes.fr/projet-educatif-global)

# La transformation des écoles

## ADAPTER ET MODERNISER LE PATRIMOINE SCOLAIRE

Les écoles publiques se transforment pour offrir à tous les enfants nantais les meilleures conditions qui soient pour bien grandir et s'épanouir à l'école.

Afin d'apaiser les abords des écoles, la Ville installe des équipements pour favoriser l'écomobilité.



**9 nouvelles écoles**

et



**23 écoles**

agrandies et rénovées  
d'ici 2026

## RÉINVENTER LES COURS D'ÉCOLE

Les cours d'école nantaises deviennent plus végétalisées, ludiques, favorisant l'égalité filles-garçons, et ouvertes sur leur quartier.



**52 cours réinventés**

d'ici fin 2026



**Inscrivez votre enfant  
à l'école publique.  
Créez et suivez votre dossier  
périscolaire.  
Gérez votre dossier  
pour les accueils de loisirs.**

**Téléchargez**

Nantes Métropole  
dans ma poche !

Retrouvez toutes les informations concernant  
l'école de votre enfant : menus servis à la cantine,  
perturbations dues aux mouvements de grève.

**NANTES  
METROPOLE**  
*dans ma poche*

Pour toutes informations :  
**education@mairie-nantes.fr**



ALL NANTES 02 40 41 9000  
**metropole.nantes.fr**



**Nous contacter**

Par courrier postal Hôtel de Ville de Nantes  
2 rue de l'Hôtel de Ville - 44094 Nantes Cedex 1  
Accueil du public 29 rue de Strasbourg - 44000 Nantes